

RAIFFEISEN



Conseil en prévoyance

**Proposition:
assurez votre avenir.**

A woman with long dark hair, wearing a wide-brimmed straw hat and sunglasses, is shown in profile, reaching out with her right hand towards the left. She is wearing a light-colored, short-sleeved top and blue jeans. A woven basket is visible behind her. The background is a bright, sunlit city square with blurred figures of people and buildings. Sunbeams and dust particles are visible in the air, creating a magical atmosphere.

«Il ne faut pas
attendre d'avoir
soif pour creuser
un puits.»

Dicton

Vos besoins, vos rêves et vos objectifs évoluent tout au long de votre vie. Aussi, votre situation financière doit vous permettre de faire face aux changements prévus et imprévus.

Penchez-vous dès maintenant sur votre prévoyance et planifions ensemble de manière ciblée les projets que vous souhaitez mettre en œuvre.

Votre conseillère personnelle ou conseiller personnel Raiffeisen se fera un plaisir de vous assister, dès aujourd'hui, dans la planification de votre avenir.

Une prévoyance ciblée pour toutes les éventualités.

Notre conseil global en prévoyance couvre une multitude d'aspects du quotidien à tous les stades de la vie. Quels sont les plus importants pour vous?

Vous souhaitez vous constituer un patrimoine ainsi que planifier et sécuriser vos finances pour la retraite?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Vous souhaitez assurer votre situation financière contre une incapacité de gain pour des raisons de santé?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Vous souhaitez aussi garantir votre capacité à financer le logement dont vous êtes le/la propriétaire en cas de décès, d'accident ou d'invalidité?

- ☐ Oui
- ☐ Non

La sécurité financière de votre famille / concubin-e est-elle une priorité?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Quelle est votre priorité?

Que vous souhaitiez fonder une famille, acheter un logement ou partir à la retraite – vos besoins changent au fil du temps. Les couvertures d'assurance (employons les mêmes mots que dans le graphique) et la prévoyance personnelles sont des sujets qui vous accompagneront à chaque étape de votre vie. Tout comme nous.

Phase de vie	Vie professionnelle	Famille	Propriété du logement	Assise financière	Layout
Prévoyance	Objectifs d'épargne (pour propriété du logement, activité indépendante, retraite)				
	Optimisation fiscale (potentiel d'économies d'impôt, imposition des capitaux perçues)				
				Conseil en matière de retraite	
Assurance	Assurer vos revenus en cas d'invalidité				
		Assurer votre famille et vos proches en cas de décès			
			Assurer votre capacité à financer et à amortir le logement dont vous êtes le/la propriétaire		

Votre prévoyance repose sur trois piliers.

Le système de prévoyance en Suisse repose sur trois piliers: la prévoyance étatique, la prévoyance professionnelle et la prévoyance privée. Le 3^e pilier permet d'améliorer votre situation globale en matière de prévoyance.

1^{er} pilier: prévoyance étatique

Elle permet de couvrir les besoins financiers vitaux à la retraite, de vous protéger en cas d'invalidité et d'assurer le minimum vital à vos survivants en cas de décès.

2^e pilier: prévoyance professionnelle

Avec le 1^{er} pilier, les rentes de la caisse de pension couvrent environ 60 à 70% du dernier salaire perçu. Elles devraient vous permettre de maintenir votre niveau de vie habituel.

3^e pilier: prévoyance privée

La prévoyance individuelle facultative vous permet d'améliorer activement votre situation de prévoyance. On distingue le 3^e pilier lié (3a) et libre (3b).

Avec le pilier 3a, vous comblez vos lacunes de revenus tout en profitant d'avantages fiscaux.

Le pilier 3b vous permet d'élargir votre prévoyance. Pour ce faire, différentes solutions d'épargne, de placement et d'assurance sont à votre disposition.

Notre conseil

Posez suffisamment tôt les jalons d'une retraite sereine et assurez votre avenir avec un pilier supplémentaire.



1 ^{er} pilier	2 ^e pilier	3 ^e pilier
Minimum vital • Assurance-vieillesse et survivants (AVS) • Assurance-invalidité (AI) • Prestations complémentaires (PC)	Maintien du niveau de vie habituel • Prévoyance professionnelle obligatoire (LPP) • Assurance-accidents obligatoire (LAA) • Assurance surobligatoire	Compléments individuels pour combler les lacunes de prévoyance • Prévoyance liée (pilier 3a) • Prévoyance libre (pilier 3b)
Prévoyance étatique	Prévoyance professionnelle	Prévoyance privée

Prévoir pour demain. Et économiser des impôts dès aujourd'hui.

Le pilier 3a n'est pas qu'un complément important pour combler les lacunes de prévoyance. Il est aussi encouragé par l'Etat par le biais d'avantages fiscaux.

Effet d'économies d'impôts

Vos versements dans le pilier 3a sont déductibles de votre revenu imposable. Votre charge fiscale annuelle se réduit donc. Durant la phase d'épargne, votre avoir de prévoyance est exonéré de l'impôt sur la fortune et un taux d'imposition réduit est ensuite appliqué lors de son retrait.

Plusieurs comptes de prévoyance

Vous pouvez multiplier l'effet d'économies d'impôt en répartissant vos cotisations d'épargne sur plusieurs comptes 3a chez

Raiffeisen. Ainsi, l'impôt sur le capital dû au moment du retrait peut être réparti sur plusieurs années et, selon les lois fiscales cantonales, vous pouvez à nouveau économiser des impôts.

Optimisation fiscale après le départ à la retraite

Si vous continuez à exercer une activité lucrative après l'âge de la retraite AVS, vous pouvez effectuer des versements fiscalement avantageux dans le pilier 3a jusqu'à l'âge de 70 ans – même avec un taux d'occupation réduit.

[raiffeisen.ch/
calculateur-impots](https://www.raiffeisen.ch/calculateur-impots)



Penser à plus tard dès à présent.

Avec une planification anticipée et détaillée de votre prévoyance, vous pouvez combler de manière ciblée les éventuelles lacunes de revenus en cas d'incapacité de gain, en cas de décès ou à la retraite. En effet, il est important d'agir au plus tôt.

Nous pouvons analyser votre situation actuelle en matière de prévoyance et vous donner un aperçu des prestations attendues dans les trois piliers. Nos estimations comprennent une remarque concernant d'éventuelles lacunes de revenus et les solutions qui s'offrent à vous pour les combler. Ensemble, nous définissons une stratégie en fonction de vos besoins.

Prévoyance vieillesse

La planification de la retraite mérite toute votre attention. Afin de maintenir votre niveau de vie habituel, vous aurez besoin

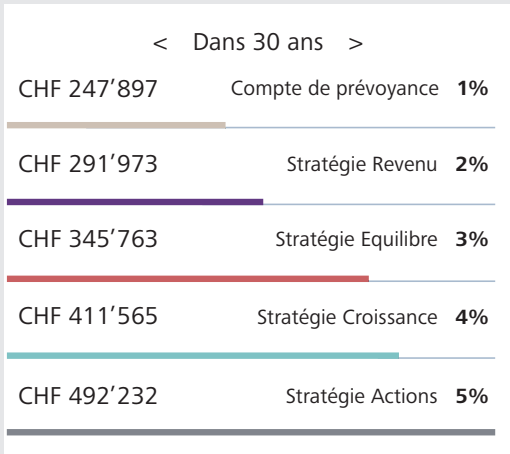
d'environ 80% de votre dernier salaire. Ce montant ne peut généralement pas être atteint avec les 1^{er} et 2^e piliers prévus par la loi. L'épargne-prévoyance avec le pilier 3a constitue alors une partie essentielle de votre prévoyance vieillesse.

Bon à savoir

Le compte 3a bénéficie d'un taux d'intérêt avantageux. En cotisant en début d'année, vous profiter pleinement de cet avantage.



CHF 7'056 par an Modifier le montant d'épargne



Calculateur de prévoyance de Raiffeisen

En termes d'opportunités de rendement, il existe des différences importantes entre les stratégies de prévoyance, en particulier sur un horizon de placement long. Le calcul suivant montre la fortune finale respective après 30 ans, à la suite d'une cotisation annuelle maximale (7'056 francs). Les valeurs en pourcentage représentent le taux d'intérêt moyen à long terme du compte de prévoyance ou le rendement attendu des stratégies de placement «Revenus», «Equilibre», «Croissance» et «Actions».



Analysez vous-même l'impact du montant d'épargne, de la durée et de la stratégie sur votre patrimoine de prévoyance:



Planifiez également les imprévus.

Même les projets les mieux planifiés peuvent être contrecarrés par des imprévus. L'idéal est de s'y préparer.

Incapacité de gain (invalidité)

La plus grande difficulté dans la vie active est de savoir faire face à une incapacité de gain soudaine. Pour 16 personnes actives, il existe un bénéficiaire de prestations de l'AI. Le risque d'invalidité ne doit donc pas être sous-estimé. Près de 90% des cas sont dus à une maladie.

Les prestations sous forme de rente des 1^{er} et 2^e piliers couvrent seulement 70% de votre revenu professionnel. En cas de maladie, les lacunes qui en découlent devraient pouvoir être couvertes par votre prévoyance privée. Dans le cadre d'un conseil en prévoyance et en couverture, nous vous montrons les éventuelles lacunes et vous proposons des solutions individuelles.

Décès

Contrairement à ce que l'on pense, le risque de mourir d'une maladie est considérablement plus élevé que le risque de mort accidentelle: plus de 90% des cas de décès en Suisse sont liés à des maladies. En cas de décès à la suite d'une maladie, la loi prévoit des prestations sous forme de rente équivalant à seulement 60% de votre salaire. Il est alors possible de combler les lacunes de revenus à l'aide d'une assurance décès à moindre coût afin d'éviter des problèmes financiers à vos survivants tout en réglant les intérêts hypothécaires, les taux d'amortissement, les loyers et les autres engagements financiers.



A chaque voie sa prévoyance.

Quel chemin prendra votre vie? Personne ne peut le dire avec certitude. C'est pourquoi Raiffeisen vous propose une solution de prévoyance individuelle composée de différents modules et adaptée à vos besoins à court et moyen termes.

Epargner avec le compte de prévoyance 3a

Le compte de prévoyance constitue la base de votre 3^e pilier. Il vous permet de bénéficier d'un taux d'intérêt préférentiel et d'économiser des impôts au fil du temps. Vous définissez la périodicité et le montant de vos versements et pouvez percevoir votre avoir de manière anticipée dans certains cas.

«Fonds de prévoyance – La prévoyance avec des perspectives de rendement»

Avec les fonds de prévoyance, vos capitaux du pilier 3a sont investis dans des actions et obligations à l'international. Ainsi, vous profitez à long terme de l'évolution positive des marchés financiers. Exploitez les opportunités de rendement des titres pour une solution de prévoyance complète et profitez d'un horizon de placement long. Avec nos fonds de prévoyance orientés vers la durabilité, vous faites fructifier votre patrimoine et pourrez réaliser plus de projets une fois à la retraite.

Prévoir en toute sécurité

Notre couverture des objectifs d'épargne sécurise vos cotisations d'épargne dans le pilier 3a. En cas d'incapacité de gain à la suite d'un accident ou d'une maladie, la dernière cotisation versée est garantie jusqu'à l'âge de la retraite. Vous atteignez ainsi à coup sûr votre objectif d'épargne pour la retraite.

«Veuillez m'excuser, il s'agit de ma première retraite. Je m'exerce encore.» *Loriot*

Couverture individuelle – Les solutions d'assurance de Raiffeisen

Que vous souhaitiez vous protéger et protéger vos proches ou compléter votre prévoyance: votre conseiller ou conseillère Raiffeisen analyse vos besoins individuels et définit une solution adaptée à vos projets. Nous proposons nos produits d'assurance en coopération avec la Mobilière – un partenaire de confiance.



Préparez votre avenir avec nous.

Fixez un rendez-vous pour un entretien conseil.

Les checklists suivantes constituent la première étape d'un conseil en prévoyance détaillé. En effet, plus nous disposons d'informations sur vous, plus nous pouvons personnaliser nos conseils.

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre avec notre conseil en prévoyance? Cochez les affirmations qui vous correspondent et notez ce que vous souhaitez aborder avec nous plus en détail.

☐ Aperçu global de la situation / des prestations de prévoyance

☐ Couverture de la/du partenaire

☐ Couverture de la propriété du logement (financement, revenus)

☐ Prévoyance en vue de la retraite

☐ Couverture de la famille (invalidité, cas de décès)

☐ Optimisation fiscale



Documents nécessaires pour un entretien conseil complet:

Vous souhaitez vous constituer un patrimoine ainsi que planifier et sécuriser vos finances pour la retraite?

- ☐ Budget des dépenses
- ☐ Relevés des comptes AVS individuels
- ☐ Certificats de caisse de pension, règlements de la caisse de pension
- ☐ Informations sur le maintien du versement du salaire en cas de maladie et d'accident (extrait du contrat de travail / règlement du personnel)

Vous souhaitez également garantir votre capacité à financer le logement dont vous êtes la/le propriétaire en cas de décès, d'accident ou d'invalidité?

- ☐ Informations concernant les immeubles
- ☐ Assurances-vie: polices
- ☐ Certificat de la caisse-maladie
- ☐ Relevés des comptes de prévoyance et de libre passage
- ☐ Imposition et/ou déclaration d'impôts actuelle



**Votre conseillère personnelle ou
votre conseiller personnel se fera
un plaisir de discuter avec vous de
votre prévoyance.**

Ouvrons la voie

